

SCoT Périgord
Vert



Terre de caractère

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PÉRIGORD VERT

Pièce 3 | Annexes

Livret 3.1 | Diagnostic

Tome 3.1.1 | Diagnostic agricole et forestier

Arrêt-projet – Octobre 2023





Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

Avenue Ferdinand Beyney
24 530 CHAMPAGNAC-DE-BELAIR
05 53 06 04 07

scot.perigord-vert@netcourrier.com

www.scotperigordvert.com



CAIRN Territoires

11, chemin de Jacobué
31 410 MONTAUT
07 69 77 15 85
prunetchristophe@yahoo.fr

**Jean-Yves
CHAPUIS
Sociologue
urbaniste**

Jean-Yves CHAPUIS

2, rue Jacques Gabriel
35 000 RENNES
06 08 43 28 90
jychapuis.rennes@wanadoo.fr



ECTARE Centre-Ouest

5 bis, place Charles de Gaulle
19 100 BRIVE
05 55 18 91 60
contact@ectare.fr

relief
urbanisme

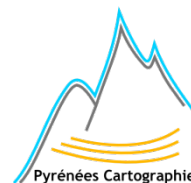
Relief urbanisme

7, rue du Coustalou
46 200 SAINT-SOZY
06 77 68 38 87
relief.urbanisme@gmail.com



Rural Concept

430, av. Jean Jaurès
46 004 CAHORS Cedex 9
05 65 20 39 30
rural.concept@adasea.net



Pyrénées Cartographie

3, rue de la fontaine de Crastes
65 200 ASTÉ
05 62 91 46 86
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr

Crédit photos de couverture : galerie du SCoT

SOMMAIRE

PARTIE 1 : L'AGRICULTURE ET LA FORET1

1 | CONTEXTES PEDOCLIMATIQUES ET OCCUPATION DU SOL2

- A - UN TERRITOIRE DE TRANSITION ORGANISE EN GRADINS 2
- B - LES CONTREFORTS CRISTALLINS DU MASSIF CENTRAL 2
- C - LA BANDE DE CALCAIRES JURASSIQUES 3
- D - LES CALCAIRES DU CRETACE DE LA ZONE CENTRALE 3
- E - LES SABLES DE LA DOUBLE 3

2 | L'ACTIVITE AGRICOLE5

- A - UNE POPULATION AGRICOLE FRAGILISEE 5
- B - UN LARGE PANEL DES PRODUCTIONS AVEC DES EXPLOITATIONS PLUS SPECIALISEES ... 9
- C - UNE AGRICULTURE EN EVOLUTION QUI INFLUENCE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PAYSAGES 14
- D - DES FILIERES DIVERSIFIEES AVEC DES INDUSTRIES TRES PRESENTES 17
- E - DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX A CONFRONTER AUX RESENTIS DES HABITANTS.. 18

3 | LA FORET20

- A - DES TERRITOIRES, DES FORETS..... 20
- B - UNE FORET MORCELEE ET PEU GEREES 21
- C - UN ESPACE DE PRODUCTION MAIS PAS QUE 23
- D - DES FILIERES BIEN IMPLANTEES 24
- E - DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX A CONFRONTES AUX RESENTIS DES HABITANTS .. 25

Table des illustrations

Carte 1 : Cartes des altitudes et de la pluviométrie	2
Carte 2 : Carte simplifiée de la géologie.....	2
Carte 3: Carte de l'occupation du sol	3
Carte 4 : Carte de la densité d'exploitations agricoles par km ² en 2010 par communes.....	6
Carte 5 : Carte de la densité d'exploitations agricoles par km ² en 2020 par communes.....	6
Carte 5: Carte des productions dominantes des exploitations en 2020	8
Carte 6 : Carte de la répartition des troupeaux de ruminants par types en 2018	9
Carte 7: Carte des espaces agricoles	10
Carte 8: Carte des surfaces irriguées et des systèmes d'irrigation collectifs .	11
Carte 9: Carte des appellations d'origine protégées	12
Carte 10: Carte des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique en 2020.....	13
Carte 11: Exemple d'évolution du paysage agricole autour de Brantome.....	15
Carte 12 : Carte des espaces agricoles en "zones environnementales" et de la zone vulnérable.....	16
Carte 13: Carte des industries agroalimentaires	17
Carte 14 : Carte des sylvo-écorégions de l'INF (DDT 24)	20
Carte 15: Carte des espaces forestiers.....	20
Carte 16 : Carte de la gestion durable et des investissements aidés depuis 2000 - DDT 24.....	22
Carte 17 : Carte de l'évolution des espaces en Dordogne de 1851 à 1999 – CAUE24 - Interbois	23
Carte 18: Carte des massifs forestiers, du réseau hydrographique et des surfaces en eau	23
Carte 19: Les entreprises de la filière Forêt (Bois - Interbois)	24

Graphique 1 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles et des UTA (source Agreste)**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 1 Liste des IGP des du nombre de communes concernées.....12



Partie 1: L'agriculture et la forêt

1 | Contextes pédoclimatiques et occupation du sol

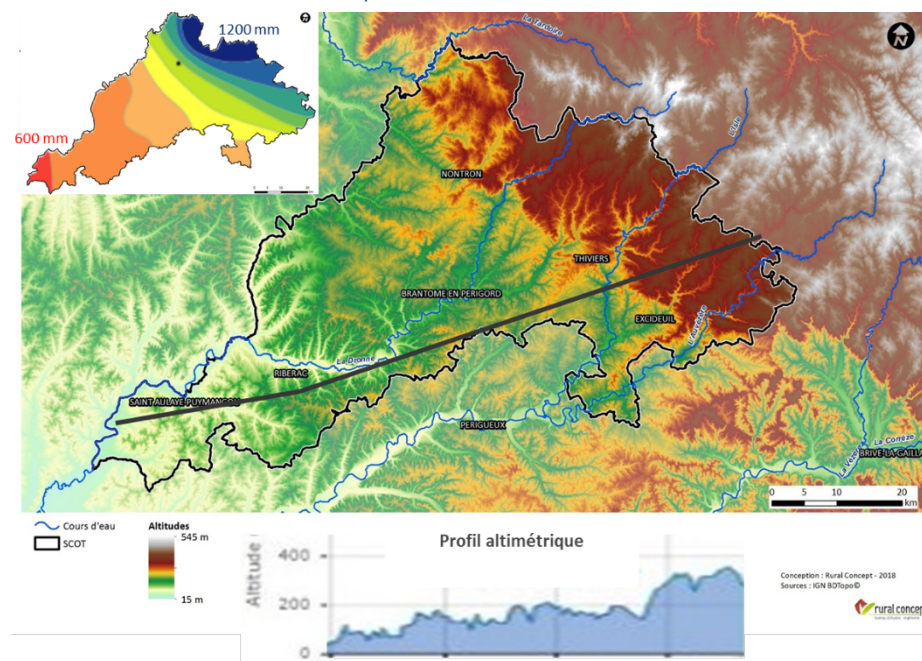
A -Un territoire de transition organisé en gradins

Le Périgord Vert s'étend sur l'ensemble de la partie Nord de la Dordogne. Il offre ainsi une assez large diversité d'entités géomorphologiques très différentes qui composent une transition entre les contreforts du Massif Central et le Bassin Aquitain. On peut schématiser cette organisation en différents « gradins » qui s'étendent du Nord-Est au Sud-Est avec des caractéristiques d'altitude, de relief, de géologie ou de présence d'eau très spécifiques qui ont largement influencé les activités humaines et en particulier agricoles et forestières.

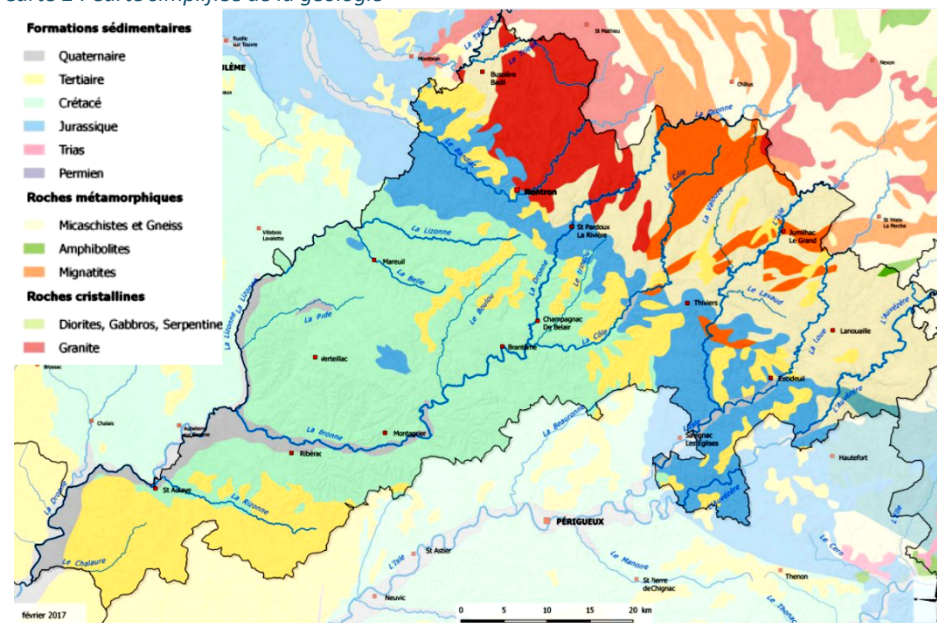
B -Les contreforts cristallins du massif central

La frange Est du territoire se caractérise par un sous-sol composé de roches cristallines (granitiques sur la pointe Nord puis métamorphiques et des grès vers le Sud) qui se sont formées à l'ère primaire. Sur les roches granitiques très érodées, se sont développés des sols sableux et filtrants. Alors que sur les secteurs de roches métamorphiques, ils sont plus profonds, limoneux et argileux. Le potentiel agronomique de ces terrains est globalement assez faible et valorisé de manière privilégiée sous forme de prairies. Les boisements de feuillus (châtaigniers et de chênes) occupent une forte proportion de surfaces, en particulier dans le Nontronnais. Ils recouvrent notamment les versants de nombreuses vallées. La pluviométrie y est en effet importante avec environ 1200 mm/an. Sur ces roches cristallines, l'eau est très présente avec de nombreuses zones humides en lien au réseau hydrographique dense, et avec une multitude d'étangs.

Carte 1 : Cartes des altitudes et de la pluviométrie



Carte 2 : Carte simplifiée de la géologie



C -La bande de calcaires jurassiques

Plus au Sud, une bande de calcaires durs et anciens au relief plus doux marque une transition entre les secteurs pré-montagneux et les plaines plus en aval. Sur ces zones de type caussenarde, les sols y sont souvent peu profonds et très argileux. Là encore, les forêts de feuillus et notamment de chênes se partagent l'espace avec des secteurs agricoles marqués par les prairies, les pelouses des landes.

D -Les calcaires du crétacé de la zone centrale

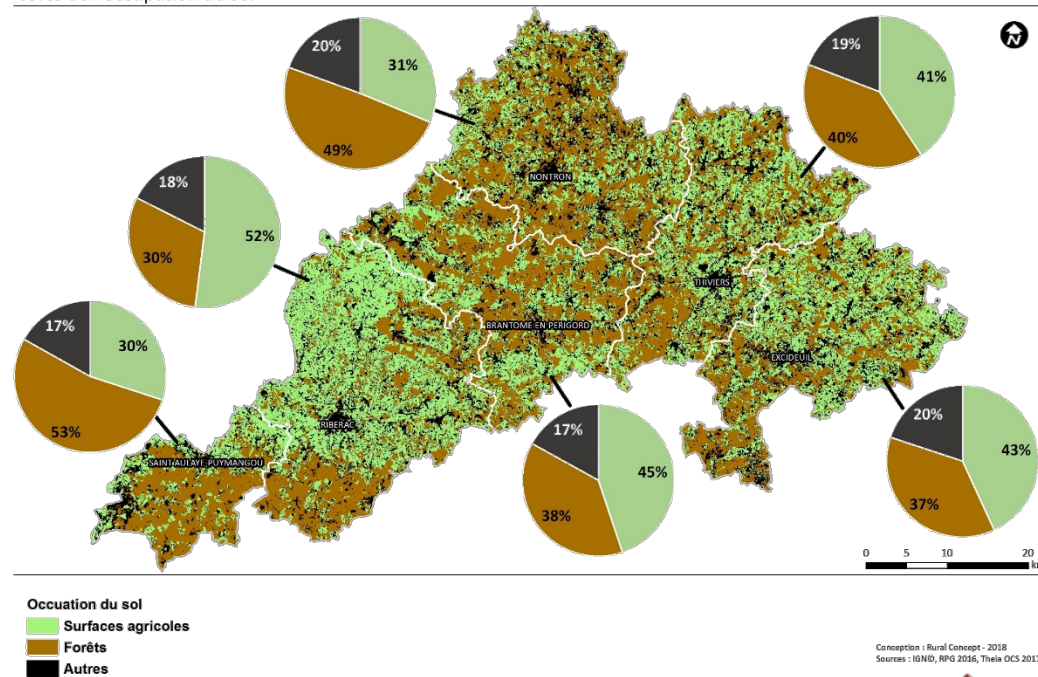
Ces roches recouvrent toute la partie centrale sur une large moitié du territoire. L'érosion de ces roches qui peuvent être plus marneuses ou crayeuses, a généré des sols souvent plus profonds, argilo-limoneux de type rendzines. On retrouve également une plus forte proportion de zones de dépôts d'alluvions récents dans le fond des vallées avec des sols plus légers. Le relief y est structuré par une multitude de vallées qui s'élargissent progressivement en allant vers le Sud-Est. Sur la partie amont, dans le secteur de Mareuil et Brantôme, elles sont encore bien marquées et la forêt occupe de vastes espaces même sur les zones de plateaux. Mais plus en aval, dans la plaine du verteillacois et sur les coteaux du ribéraquois, l'agriculture domine largement l'espace avec de vastes secteurs dédiés à la production de grandes cultures.

E -Les sables de la Double

A l'extrême Sud-Ouest du territoire, on retrouve le prolongement des dépôts sableux argileux des landes. Le paysage devient nettement plus doux avec des sols dominés par les argiles, les sables et les graviers. Le réseau hydrographique y est dense et les étangs également nombreux. C'est le domaine du pin maritime qui occupe la majorité de l'espace, l'agriculture se limite aux vastes zones de clairières dominées par les prairies.

Carte 3: Carte de l'occupation du sol

Carte de l'occupation du sol



ZOOM SUR : LA CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS ET LE POPULATION

Durant l'hiver 2019, 6 ateliers débats sur les thématiques de l'agriculture et de la forêt en Périgord Vert ont été animés sur le territoire. L'ordre du jour de ces rencontres a permis d'expliquer les principes d'un SCoT et de présenter les premiers éléments de diagnostic pour lancer le débat sur les enjeux liés à ces domaines. Ils ont permis 8 heures de débat ouvert sur ces sujets durant lesquelles près de 100 personnes ont pu s'exprimer.

Calendrier des ateliers et participation :

- 28/02/2019 à Thiviers (19 personnes) et à Saint-Médard d'Excideuil (10 personnes)
- 07/03/2019 à Verteillac (19 personnes) et à Saint-Aulaye (15 personnes)
- 08/03/2019 à Mareuil en Périgord (17 personnes) et à Saint-Martial-de-Valette (17 personnes)

En parallèle, des entretiens individuels ont été menés chez une dizaine d'exploitants agricoles répartis sur le territoire.

L'ensemble de ces rencontres et animations ont permis de valider ou compléter les données factuelles et surtout de les confronter au ressenti des professionnels et des habitants.

Quelques phrases entendues lors de ces rencontres :

« Il y a de la place pour tous en Périgord Vert »

« Il faudra installer beaucoup d'agriculteurs pour nourrir le monde »

« Il faut être à l'écoute de tous les projets, même les petits, et laisser la place aux initiatives »

« On est dans un territoire qui a un pouvoir d'attraction, et on a besoin de rêveurs »

« La forêt appartient à tout le monde par les yeux, mais elle est très majoritairement privée »



2 | L'activité agricole

A - Une population agricole fragilisée

Une densité d'exploitations agricoles très variable

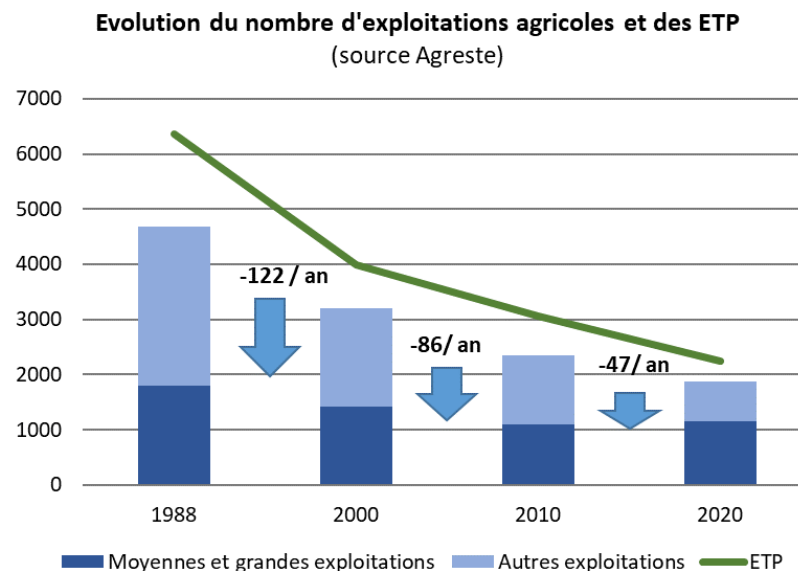
La connaissance du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire a pour intérêt non seulement d'évaluer la répartition et la situation de ces entreprises mais également de pouvoir simuler l'évolution probable ou possible de cette répartition dans le temps afin d'identifier des zones de fragilité à moyen terme.

Le nombre d'exploitations agricoles du territoire s'élève en 2020 à près de 1 880, soit 29% des exploitations du département pour 34% de la surface totale. La densité d'entreprises agricoles est donc moins importante au sein du SCoT que dans le reste de la Dordogne. Mais cet état de fait recouvre des situations assez diverses d'un secteur à l'autre du territoire. Ainsi, même si dans certaines communes, le nombre total d'exploitations est important, la densité d'exploitations, c'est à dire le nombre d'entreprises ramené à la surface totale de la commune, permet de mieux cerner cette répartition. Elle apparaît particulièrement faible, en générale inférieure à 0,5 exploitation/km², dans une large zone en forme de croissant qui traverse le territoire du SCoT du Nord au Sud et à l'Ouest, depuis la Charente jusqu'aux portes de Libourne en passant au Nord du bergeracois. Cette densité devient plus élevée dans le secteur céréalier du ribéracois, en continuité avec le montmorélien et le cognaçais en Charente. Elle est également plus soutenue à l'Est dans le secteur d'élevage bovins de la partie limousine proche de la Corrèze et la Haute-Vienne. Cette disparité est bien évidemment liée au potentiel de production des territoires mais également à la concurrence d'utilisation de l'espace entre agriculture et sylviculture mais aussi à la présence de filières de production locale qui influencent grandement l'économie agricole et conditionnent souvent le maintien des exploitations.

Une situation issue des années 1990

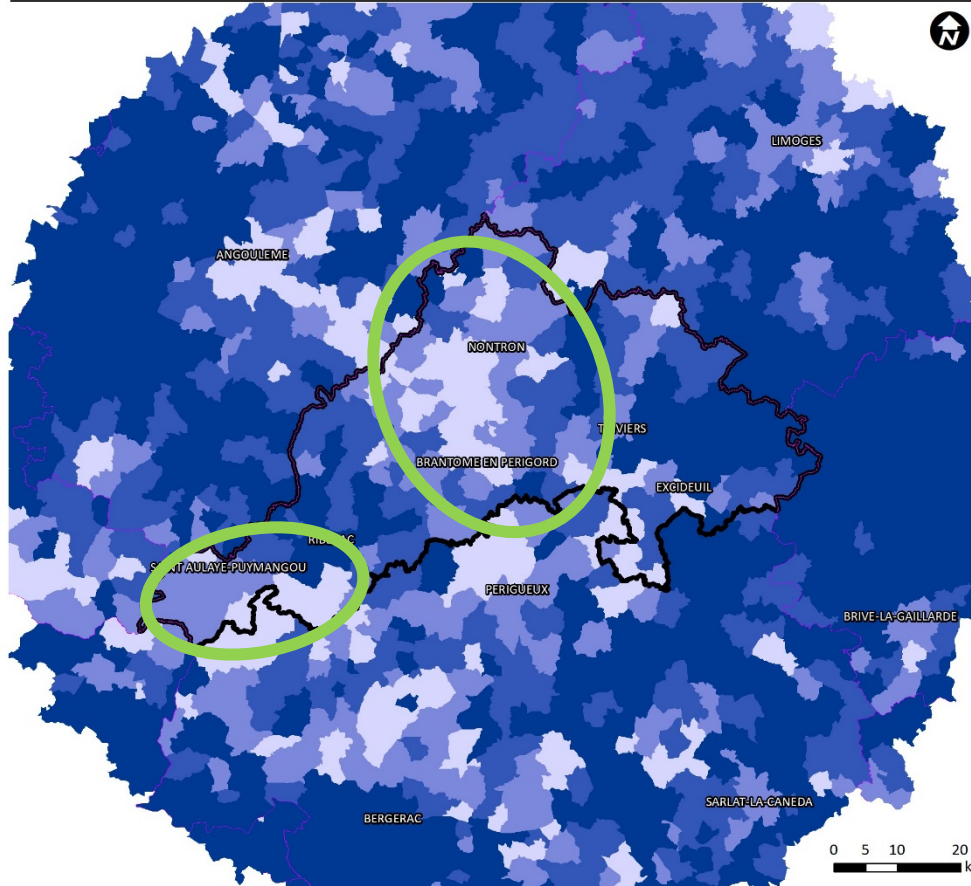
Le nombre d'exploitations agricoles a subi une forte régression depuis les années 1980. Il a en effet diminué de près de 60% depuis 1988. Cette régression qui est proche de celle connue au niveau départemental, n'a pas été linéaire, contrairement à ce que l'on peut observer au niveau national. La chute a en effet été particulièrement intense en début de période avec près de 1 500 exploitations perdues entre 1988 et 2000, soit près d'1/3. Cette très forte diminution correspond à l'arrêt d'une génération d'agriculteurs née avant la seconde guerre et qui exploitait souvent de petites surfaces. Depuis les années 2000, la tendance à la baisse est plus linéaire. Ainsi, depuis 1998, ce sont principalement les petites exploitations qui ont disparu avec une diminution de 75% (soit -67 par an) sur la période alors que les entreprises de plus grande taille ont été un peu plus stables avec « seulement » 39% de moins (soit -20 par an). Même si elles ont plus fortement régressées, les exploitations les plus petites restent toutefois très importantes sur le territoire et représentent encore 40% des entreprises.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles et des ETP (source Agreste)



Carte 4 : Carte de la densité d'exploitations agricoles par km² en 2010 par communes

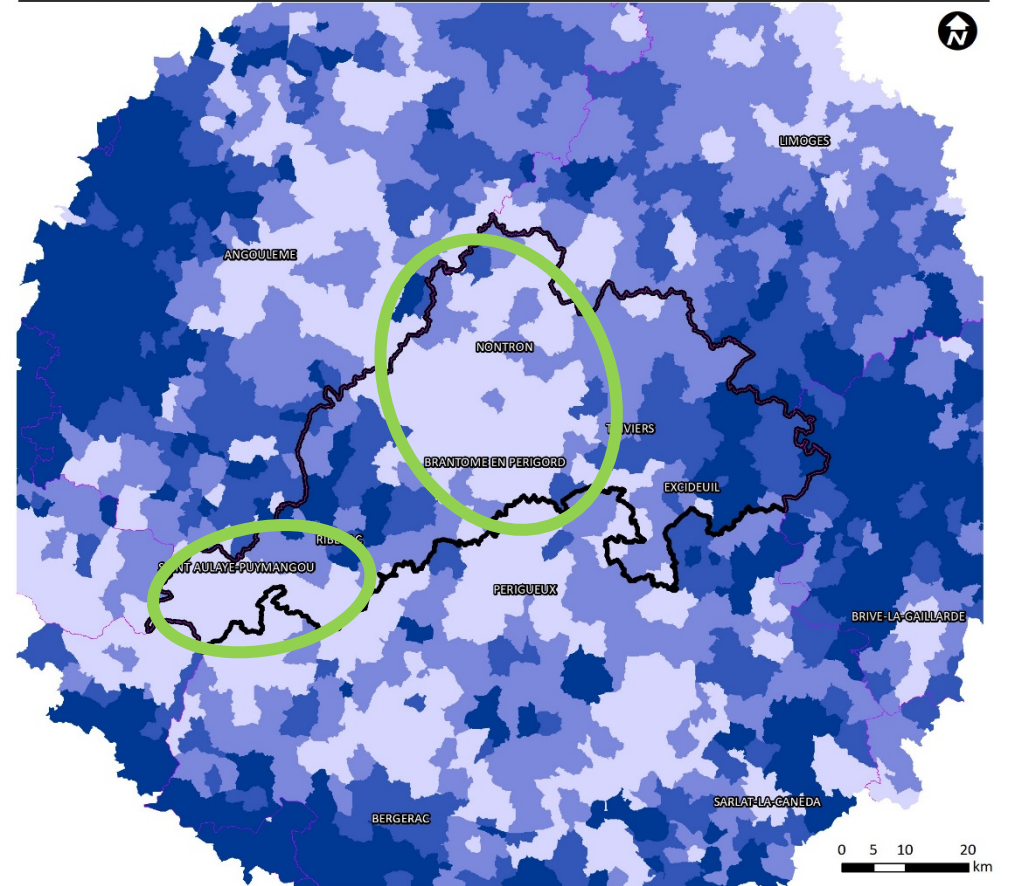
Carte de la densité d'exploitations agricoles par km² en 2010 par communes



rural concept
 bureau d'études ingénierie
 Conception : Rural Concept - 2023
 Sources : IGN®, AGRESTE RGA 2010

Carte 5 : Carte de la densité d'exploitations agricoles par km² en 2020 par communes

Carte de la densité d'exploitations agricoles par km² en 2020 par communes



rural concept
 bureau d'études ingénierie
 Conception : Rural Concept - 2023
 Sources : IGN®, AGRESTE RGA 2010

Selon les derniers chiffres disponibles, cette tendance lourde où le nombre d'exploitations diminue de près d'1/4 par décennie se poursuit. Ainsi, on peut estimer que le territoire du Périgord Vert aura perdu plus de 500 exploitations d'ici à 2040 avec un nombre total d'entreprises inférieur à 1 300.

Qui évolue de manière progressive

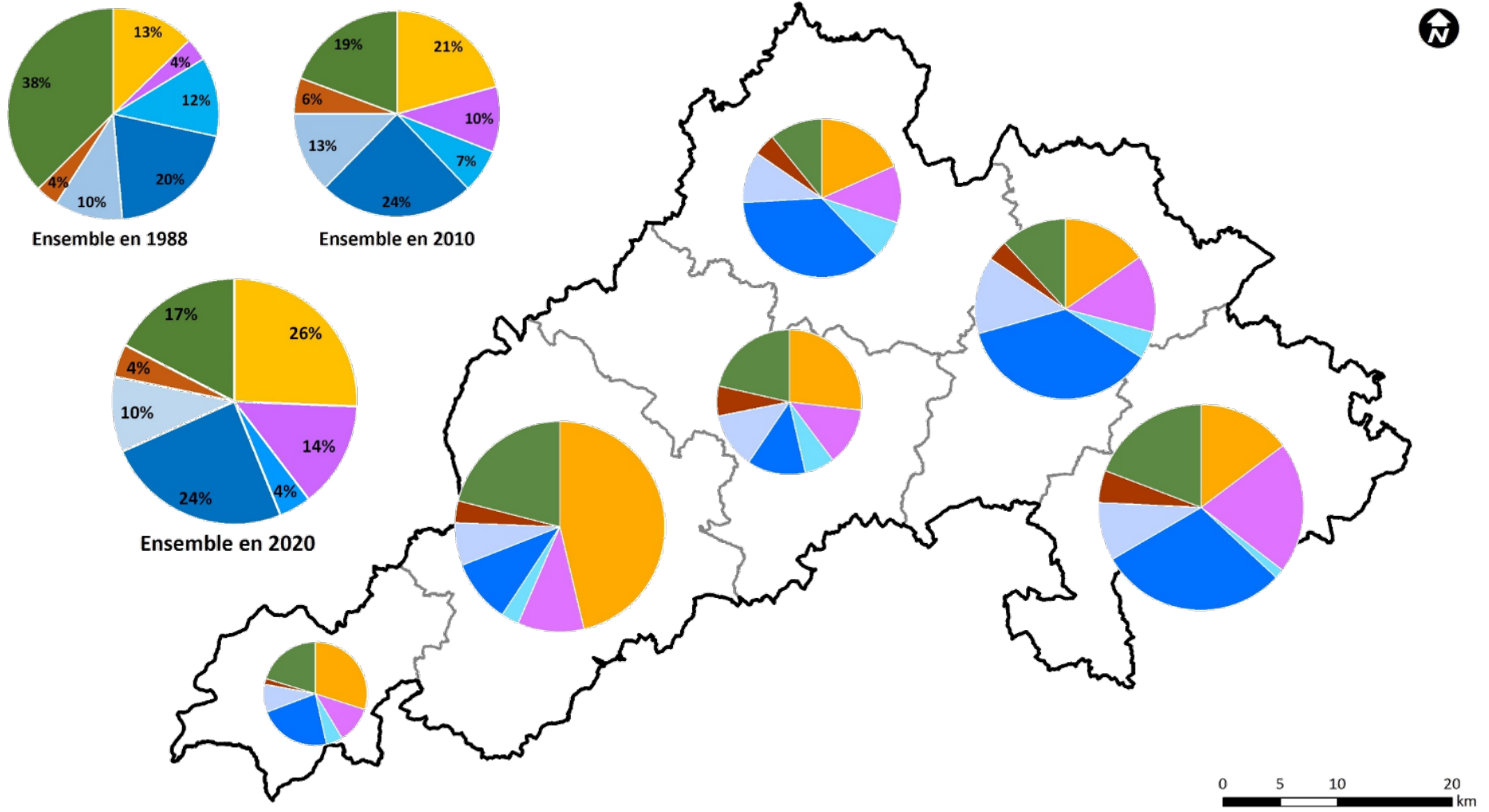
L'évolution des équivalents temps plein au sein des exploitations, mesuré par l'ETP, est en corrélation étroite avec celle du nombre d'exploitations. Le nombre d'unités de travail par entreprise agricole est en effet resté relativement stable depuis plusieurs décennies autour de 1,25 en moyenne. La part des emplois salariés reste assez modérée. Moins d'une exploitation emploie des salariés, principalement permanents.

Les exploitations sous forme sociétaire sont de plus en plus nombreuses. Le nombre de sociétés et en particulier les GEAC (groupement agricole d'exploitation en commun) et les EARL a doublé entre 2010 et 2020. Ils représentent aujourd'hui plus d'un quart des exploitations agricoles contre moins de 10% en 2010. Ces exploitations qui se sont beaucoup agrandies, valorisent aujourd'hui plus de la moitié de la surface agricole avec une taille moyenne de l'ordre de 110 à 160 ha contre environ 40 ha pour les unités individuelles. Ces surfaces qui peuvent paraître importantes sont toutefois assez classiques dans ces secteurs herbagés où l'activité agricole est basée sur des élevages, mais également sur des zones de grandes cultures comme dans le Ribéracois.

Avec un enjeu fort de renouvellement

La difficulté de remplacer les exploitants (4 installations pour 10 départs en moyenne) va de pair avec un vieillissement marqué de la population agricole avec un âge moyen de 54 ans (52 ans dans le nontronnais et 56 ans dans le Pays de Saint-Aulaye). Ainsi, dans 1/3 des exploitations, le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans. Ce taux monte à 39% dans le Pays de Saint-Aulaye. Cela représente 560 exploitations qui valorisent plus de 21 000 ha où la question de transmission ou du renouvellement des actifs se pose. Cette reprise semble tout de même assurée dans 1 cas sur 5, que ce soit par une installation ou une reprise par les autres agriculteurs dans une société, ce qui représente plus de 40% des surfaces en jeu.

Carte des productions dominantes des exploitations en 2020



- Grandes cultures
- Bovins lait
- Ovins et autres herbivores
- Polyculture, polyélevage
- Maraîchage, viticulture, fruits
- Bovins viande
- Elevages hors sol

Conception : Rural Concept - 2023
Sources : IGN®, Agreste



B -Un large panel des productions avec des exploitations plus spécialisées

Les productions agricoles ont toujours été très diversifiées sur le territoire et même très souvent au sein d'une même exploitation. L'agrandissement des structures et la diminution de la main d'œuvre ont été accompagnés d'une spécialisation des entreprises agricoles.

Ainsi, la part des exploitations répertoriées dans la catégorie générique polyculture et polyélevage est passée de presque 40% à moins de 20% depuis 1988, alors que la part des exploitations spécialisées en productions végétales (grandes cultures, maraichage, viticulture, arboriculture) a quasiment doublé. Cette tendance est très affirmée dans le secteur de Brantôme, Ribérac ou Montagnier.

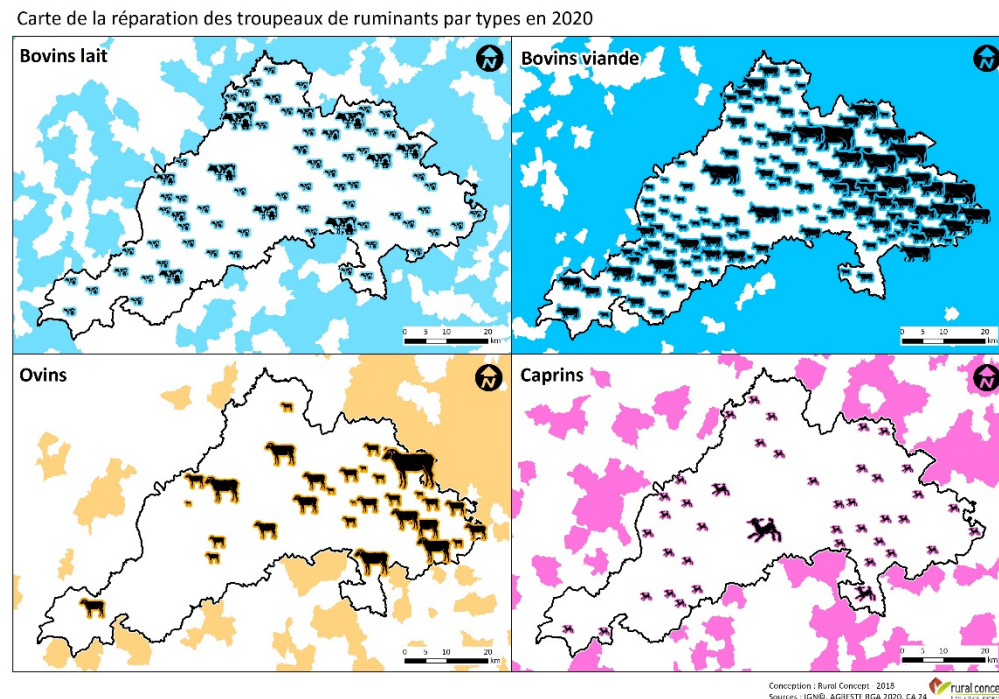
Des élevages diversifiés dont la répartition est influencée par les bassins de productions voisins

Dans le domaine des élevages, les bovins viandes restent dominants et stables en proportion, même si malgré l'agrandissement de la taille des troupeaux, le nombre total de têtes a tendance à diminuer. Mais ce secteur a surtout connu une forte mutation avec une forte régression des élevages laitiers qui ont tendance à se concentrer dans les bassins historiques (Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Mareuil) en lien avec le secteur de production de la Haute-Vienne. Les élevages allaitants se maintiennent mieux et se centralisent également dans le cadran Est dans la continuité du bassin de production de brouillards en Corrèze. Près de 900 troupeaux de bovins sont élevés sur le territoire pour 7 400 vaches laitières et 37 000 bovins allaitants.

Les ovins sont également encore très présents dans la même zone, dans le prolongement de la Haute-Vienne, mais on retrouve aussi des troupeaux plus au centre dans les secteurs caussenards. Il y a au total 250 troupeaux d'ovins pour près de 14 000 têtes.

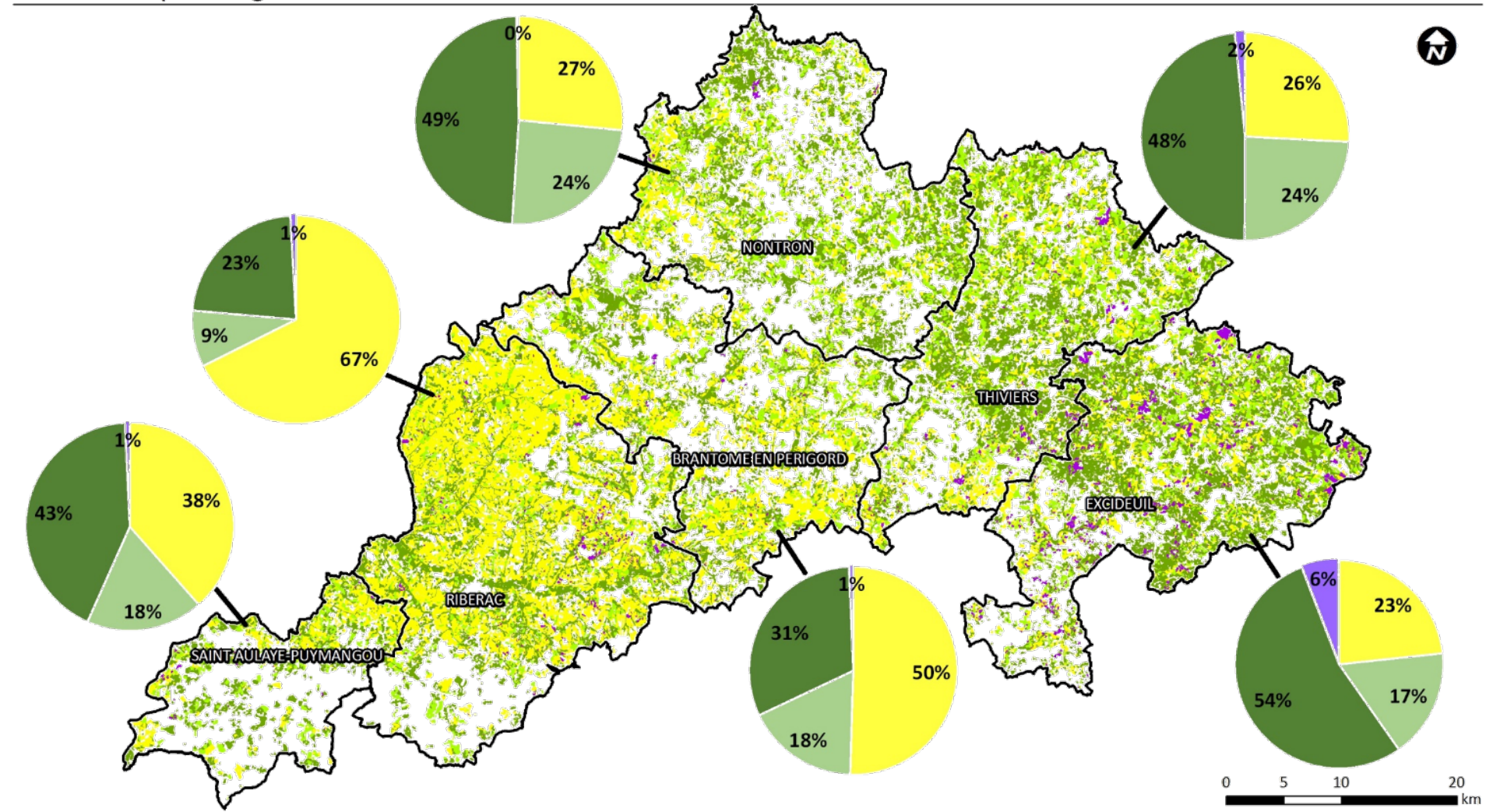
Les élevages de caprins sont bien moins nombreux avec moins de 160 troupeaux et très localisés, mais certains troupeaux sont de taille particulièrement importante. Les ateliers hors-sol, qui sont souvent le support à des installations, ont tendance à progresser.

Carte 7 : Carte de la répartition des troupeaux de ruminants par types en 2018



La dispersion de ces élevages est également très lisible dans l'assolement des surfaces agricoles par secteurs. Ainsi, les surfaces en herbes qui représentent les $\frac{3}{4}$ de l'espace agricole dans les secteurs Nord et Ouest n'occupent plus que 50 à 60% des surfaces dans les secteurs de Brantôme et Saint-Aulaye et même moins d'un tiers dans le ribéracois.

Carte des espaces agricoles



- OCCUPATION DU SOL**
- CULTURE ANNUELLE
 - PRAIRIE TEMPORAIRE
 - PRAIRIE PERMANENTE
 - VERGER; VIGNE

Conception : Rural Concept - 2018
Sources : IGN®, RPG 2016, Theia OCS 2017



Des productions végétales également très présentes et variées

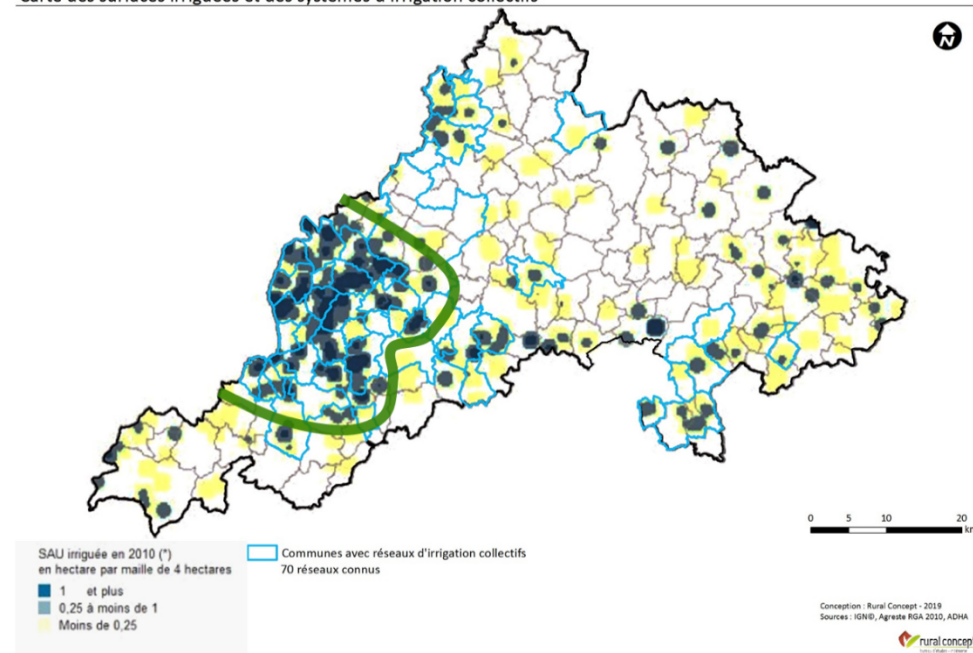
Les productions végétales sont réalisées et vendues dans près de la moitié des exploitations. Mais là encore, elles sont très diversifiées en fonction des potentialités agronomiques et des filières en place dans les différents secteurs du territoire. Ainsi les grandes cultures et en particulier le maïs, le blé, l'orge, le tournesol et le colza occupent la grande majorité des surfaces agricoles dans les secteurs de Ribérac, Montagnier, Verteillac et Brantôme.

Cette prédominance des cultures est possible du fait d'un relief relativement doux dans la partie aval de la Dronne et de ses affluents, et la présence de sols assez fertiles sur les versants de ces vallées. Ces secteurs céréaliers ont par ailleurs été assez fortement aménagés pour faciliter la production et en particulier l'agrandissement du maillage foncier, le drainage des surfaces soumises à un excès d'eau en particulier dans les vallées et aussi la réalisation de systèmes d'irrigations individuels ou collectifs. Ces systèmes sont particulièrement nombreux et vastes dans le Ribérais (Ribérac et Verteillac où près d'un quart de la surface agricole est irrigable). Cette capacité de production permet également le maintien d'élevages, et notamment les bovins lait dans ces zones. Mais il existe également des systèmes d'irrigation dans le secteur de Brantôme, à l'Est de Nontron et dans tout le cadran Ouest du territoire. Dans ce secteur, la production agricole est plus diversifiée avec du maraîchage mais surtout des vergers de noyers, de pommiers et de châtaigniers.

L'ensemble de ces aménagements qui permettent de garantir la possibilité d'irriguer apparaissent comme essentiels pour assurer les différents types de productions agricoles, qu'elles soient de type industrielles ou à plus petite échelle comme le maraîchage. La préservation de ces outils est un enjeu important, en particulier dans un contexte social et réglementaire qui limite les possibilités de création de nouvelles installations mais aussi dans une période soumise au changement climatique global.

Carte 9: Carte des surfaces irriguées et des systèmes d'irrigation collectifs

Carte des surfaces irriguées et des systèmes d'irrigation collectifs



Malgré les aménagements fonciers réalisés depuis les années 1970 et 1980, la structure du foncier agricole reste particulièrement morcelée. Même si les exploitants ont réorganisé leur parcellaire agricole en créant des ilots homogènes, dont la surface moyenne est de près de 2,4 hectares, le découpage cadastral reste marqué avec une surface moyenne des parcelles exploitées inférieure à 0,9 ha. Ce morcellement, qui existe également en milieu forestier, représente une contrainte pour l'optimisation des pratiques mais est aussi un gage de diversité de l'utilisation des espaces et de la composition du paysage.

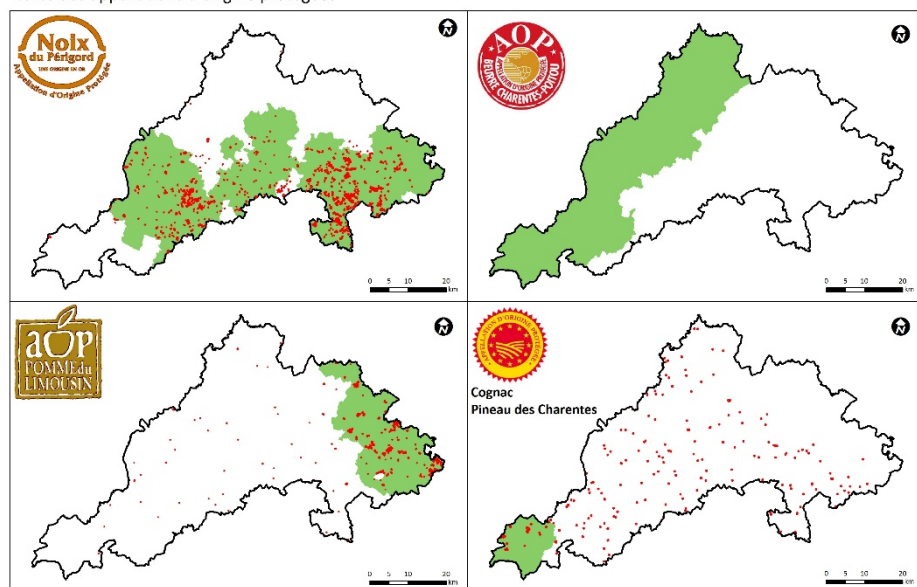
Des productions orientées vers la qualité

La moitié de la production agricole de Dordogne est sous signes officiels de qualité ! (Chambre d'agriculture de la Dordogne)

Le territoire du Périgord Vert, même s'il n'accueille pas de secteur viticole important, n'échappe pas à ce constat ! Il est en effet concerné par de multiples appellations sur des productions végétales et animales. Le territoire est ainsi concerné par 7 Appellations d'origine protégée (AOP) : Beurre Charentes-Poitou, Cognac Bois ordinaires ou Bois à terroirs, Cognac Bons Bois, Cognac ou Eau-de-vie de Cognac ou Eau-de-vie des Charentes, Noix du Périgord, Pineau des Charentes et Pomme du Limousin. Les aires de ces appellations ne couvrent généralement qu'une partie du territoire, elles sont souvent centrées sur des terroirs voisins et recouvrent par extension une partie du Périgord Vert. Au cumul, 17 communes sur 150 ne sont pas concernées par une aire AOP.

Carte 10: Carte des appellations d'origine protégées

Carte des appellations d'origine protégées



Conception : Rural Concept - 2019
Sources : IGN®, INAO

Le lien entre les signes de qualité et la localisation des productions est par ailleurs assez significatif ; sur la pomme, avec 790 ha dont 760 ha dans l'aire, ou encore la noix, avec 1 220 ha dont 1 175 ha dans l'aire.

Le territoire est également concerné par 15 Indications géographiques protégées (IGP) qui concernent principalement des productions animales très présentes sur l'ensemble des secteurs.

Tableau 1 Liste des IGP des du nombre de communes concernées

IGP	Nombre de communes	Pourcentage
Agneau du Quercy	1	1%
Fraise du Périgord	48	32%
Agneau du Limousin	61	41%
Agneau du Poitou-Charentes	65	43%
Agneau du Périgord	149	99%
Atlantique	150	100%
Canard à foie gras du Sud-Ouest	150	100%
Chapon du Périgord	150	100%
Jambon de Bayonne	150	100%
Périgord	150	100%
Périgord Dordogne	150	100%
Porc du Limousin	150	100%
Porc du Sud-Ouest	150	100%
Poularde du Périgord	150	100%
Veau du Limousin	150	100%

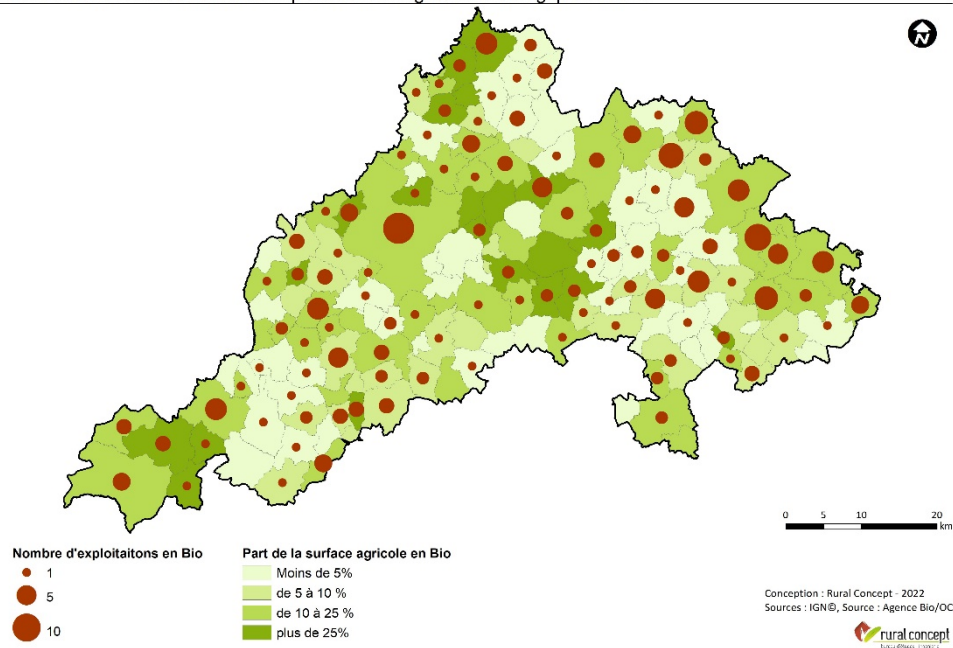
Une partie de ces productions animales est également réalisée sous d'autres signes de qualité et en particulier les Labels Rouges dont ceux du Bœuf Blond d'Aquitaine, du Veau fermier élevé sous la mère, des Porcs au grain du Sud-Ouest ou des Volailles fermières du Périgord.

L'agriculture biologique est également en plein essor comme dans l'ensemble du département. Le nombre d'exploitations en AB ou en cours de conversion a plus que doublé depuis 2010, pour atteindre plus de 230 exploitations en 2020, et représentant plus de 10% de la surface agricole soit 13 500 ha.

Tous les secteurs géographiques sont concernés par ces mutations mais aussi une large diversité de productions. Pour les élevages, ces exploitations sont pour près de la moitié en bovins, lait et surtout viande, viennent ensuite les troupeaux d'ovins. Les productions végétales en bio sont également très diverses avec en particulier les fruits et les légumes, notamment dans les secteurs de Thiviers et d'Excideuil, mais aussi les grandes cultures dans les secteurs de Ribérac et Brantôme.

Carte 11: Carte des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique en 2020

Carte des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique en 2020



C -Une agriculture en évolution qui influence la qualité de l'environnement et des paysages

Avec près de 125 000 ha exploités, l'agriculture gère une proportion importante de l'espace. La diversité des productions et la mosaïque que forment les espaces agricoles et forestiers modèlent le paysage perçu.

Les exploitations agricoles évoluent fortement avec leurs stratégies propres. En se modernisant, en restructurant le parcellaire mais aussi en cherchant à se diversifier (développement de la vente directe avec plus de 70 sites, construction de bâtiments agricoles de grande taille, couverture photovoltaïque, méthanisation,...), elles impactent directement l'occupation du sol.

Par ailleurs, les surfaces agricoles sont la principale ressource pour accueillir le développement urbain. Sur les 93 ha consommés par an en moyenne pour la construction entre 2001 et 2017, 60 ha étaient des espaces agricoles et principalement des prairies (Source : DDT 24). Cet «étalement» de l'urbanisation dans l'espace agricole, même s'il ne concerne qu'une faible proportion de l'espace, modifie également la perception des paysages et favorise surtout des zones de cohabitations entre habitat et activités agricoles, source de conflits d'usage potentiels.

L'activité agricole est également un acteur majeur dans la gestion de la quantité et qualité de l'eau. Dans le territoire, certains bassins présentent des périodes déficitaires et une partie des masses d'eau n'est pas classée en bon état, notamment pour les pollutions liées à l'activité agricole (Cf. : état initial de l'environnement, volet eau). Ainsi, une large moitié Sud-Est du territoire est classée depuis fin 2018 en zone vulnérable aux nitrates d'origine agricole dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau dans les nappes ou cours d'eau.

Mais l'agriculture joue aussi un rôle important dans la gestion des milieux naturels et en particulier ceux reconnus pour leur qualités écologiques. Ainsi 10% de l'espace agricole est situé dans une zone à enjeu environnemental (ZNIEFF, Natura2000) et 20 % de ces zones sont exploitées par l'agriculture principalement dans les vallées, les zones de causse et le verticaillacois.

Sur certains de ces territoires, et notamment en site Natura 2000 (mais également sur d'autres zones où des enjeux écologiques sont considérés comme prégnants), les exploitants sont encouragés à s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques qui visent à maintenir des pratiques agricoles respectueuses des habitats naturels. C'est le cas notamment sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Nizonne ou dans le bassin versant de la Haute Dronne en particulier sur des milieux prairiaux.

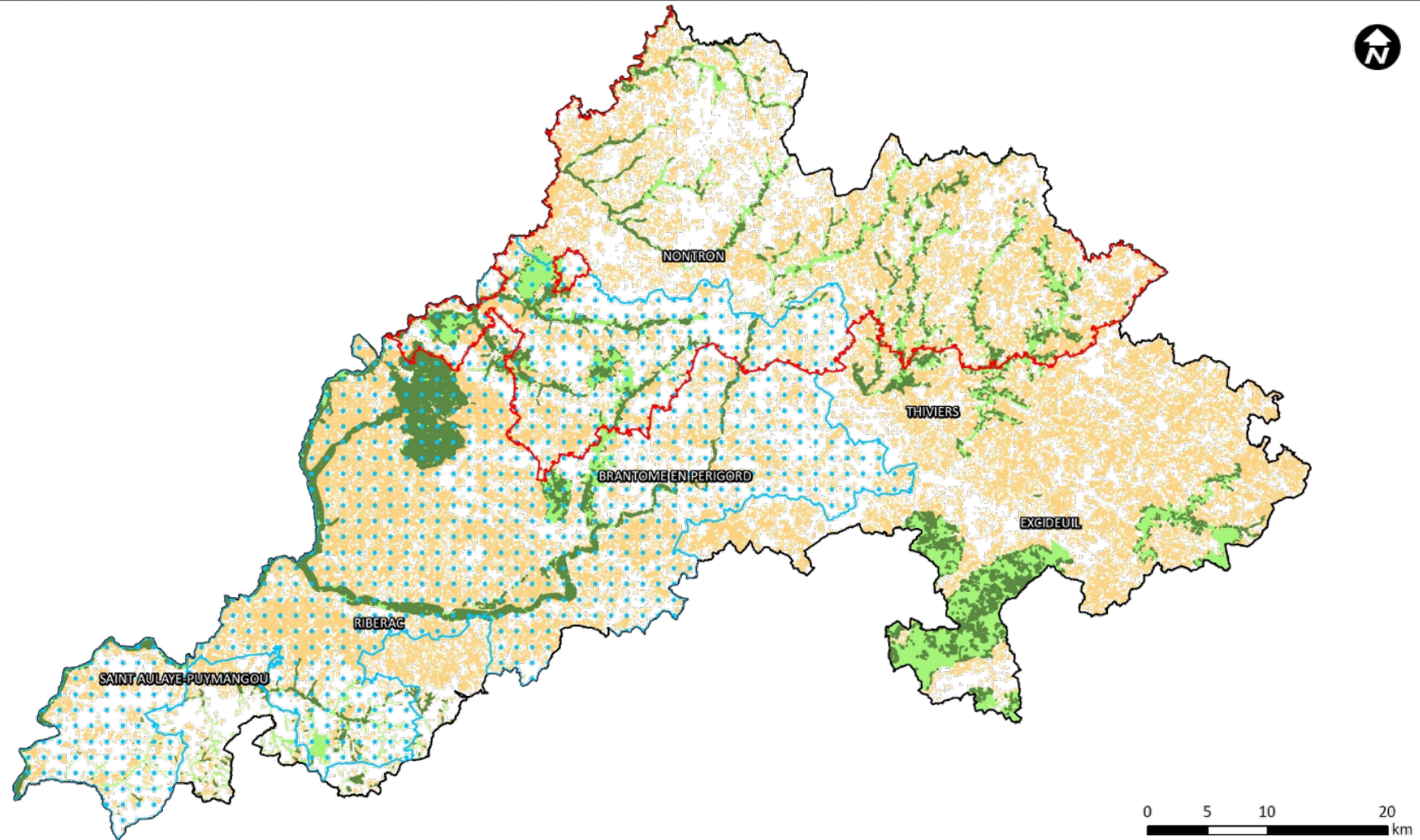
Les difficultés de reprise et la restructuration des exploitations peuvent engendrer dans certains secteurs des phénomènes d'arrêt de l'activité, de fermeture du paysage avec des risques de perte de biodiversité et aussi d'augmentation des risques d'incendie.


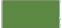

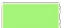

Carte 12: Exemple d'évolution du paysage agricole autour de Brantome



- 1 - Maintien des espaces forestiers
- 2 – Agrandissement du maillage foncier
- 3 - Construction de bâtiments agricoles
- 4 – Disparition du bocage et des arbres isolés
- 5 – Extensions urbaines

Carte des espaces agricoles en "zones environnementales" et de la zone vulnérable



- | | |
|---|--|
|  PNR Périgord-Limousin |  Espaces agricoles en "zones environnementales" - 12 140 ha |
|  Zone vulnérable 2018 |  Autres espaces en "zones environnementales" - 48 780 ha |
| |  Autres espaces agricoles |

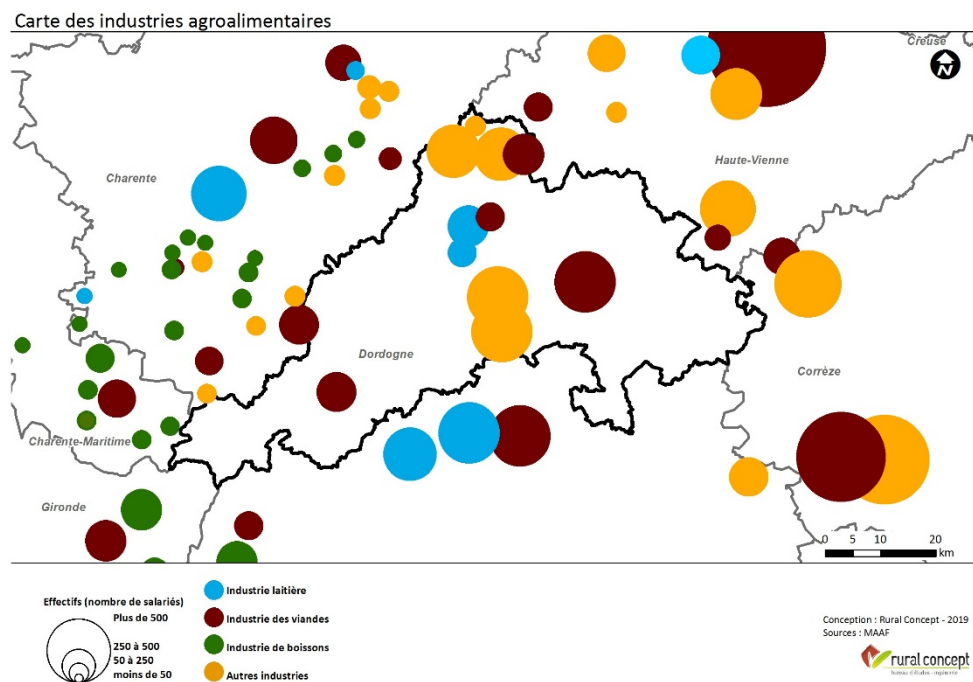
Conception : Rural Concept - 2019
Sources : IGN®, Theia OCS 2017

D -Des filières diversifiées avec des industries très présentes

Ces productions alimentent des filières elles aussi très diversifiées, dont une partie des entreprises sont implantées sur le territoire et en particulier dans de la transformation de céréales, de lait et de viande. Ce réseau est complété par des entreprises proches situées dans les territoires limitrophes (Périgueux, Corrèze, Haute-Vienne).

Les producteurs peuvent par ailleurs s'appuyer sur un réseau de coopératives dense avec notamment la périgourdine ou la SCAR (Société coopérative agricole ribéracoise) mais aussi sur la présence de 2 abattoirs multi espèces à Thiviers et Ribérac sur le territoire, et d'autres proches (Boulazac, Chalais, Lubersac).

Carte 14: Carte des industries agroalimentaires



E -Des problématiques et enjeux à confronter aux ressentis des habitants

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Diversité des territoires et des terroirs	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire n'est pas unitaire, le SCOT ne doit donc pas être un catalogue d'intentions ni un millefeuille administratif supplémentaire - Le Territoire du Périgord Vert offre des points communs
Perte de surface agricole liée à : <ul style="list-style-type: none"> - l'urbanisation (près de 60 ha agricoles urbanisés par an) - l'abandon par l'agriculture - le boisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le mitage urbain engendre des difficultés pour les pratiques agricoles et induit des conflits de voisinage - La surface abandonnée par l'agriculture est non négligeable et pose des problèmes de paysage, de biodiversité et de risques incendie - La déprise agricole doit être analysée localement afin d'envisager des modes de gestion
Foncier agricole morcelé	Le morcellement foncier reste une contrainte importante en zone agricole comme en zone forestière
Présence de systèmes d'irrigation	<p>« L'eau c'est le bien précieux du siècle à venir »</p> <p>Il faudra faire en sorte de capter et stocker l'eau</p> <p>L'irrigation est nécessaire pour l'agriculture et pas seulement pour "faire pousser du maïs", elle est à préserver mais surtout à optimiser et moderniser</p>

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Productions céréalières intensives	Il faut se poser les bonnes questions, veut-on une agriculture industrielle ou une agriculture plus paysanne, fédératrice et créatrice de lien social ?
Problème de qualité des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs de mise en valeur des éléments naturels ou agricoles liés à la circulation de l'eau. Il faut travailler sur des espaces tampons (haies, stockage, zones humides) - Les collectivités se doivent d'être exemplaires en termes d'assainissement non collectif - Les difficultés liées aux assainissements des petites industries agricoles ou forestières
Diversité des élevages (1°800 éleveurs dont 60% avec bovins)	- Menace des élevages de grandes tailles qui impactent le paysage
Conflits d'usages	<p>« Le vivre ensemble devient compliqué »</p> <p>« Il y a de la place pour tous en Périgord Vert »</p> <p>« L'odeur du fumier n'a jamais tué personne »</p> <p>« Il faut vivre avec autrui »</p> <p>« les néoruraux ont la vision du territoire de leurs grands-parents, une vision figée de carte postale »</p> <p>« On sent le poids du regard de la société »</p>
Concentration, agrandissement et modernisation des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins en construction et en rénovation de bâtiments agricoles et de maisons d'habitation - Confrontation entre 2 modèles agricoles

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Installations sur des productions de niches et/ou très liées au territoire	- Viabilité incertaine de certains projets de reprise - Il existe un fort besoin d'accompagnement technique et professionnel
Disparition de près de 30% des exploitations tous les 10 ans	« Il faudra installer beaucoup d'agriculteurs pour nourrir le monde »
Difficultés pour la reprise des exploitations (1 reprise pour 2 départs)	« Il faudrait trouver des solutions pour scinder les exploitations afin de faciliter les transmissions »
Difficultés de trouver du foncier disponible pour certains projets d'installations	« Les installations sont souvent réalisées sur des surfaces 2 fois plus petites que celles des exploitations à reprendre » Les collectivités peuvent jouer un rôle pour l'installation des agriculteurs via notamment la création de réserves foncières
Développement des circuits courts, du Bio et des mesures agri-environnementales	- Désir d'une agriculture plus positive mais le SCoT doit être prescriptif
Productions sous label (7 AOP, 15 IGP)	« L'image du Périgord est très vendeuse » « Les filières agricoles devraient pouvoir s'appuyer sur des cahiers des charges de production raisonnée pour valoriser cette image »
Recherche de diversification des sources de revenus des exploitations (accueil, vente, photovoltaïque, méthanisation)	« Il faut faciliter la diversification mais surtout les sources de revenus pour les exploitations » « Il faut être à l'écoute de tous les projets, même les petits et laisser la place aux initiatives »

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Filières diversifiées et industries très présentes	« Il faut maintenir de la valeur ajoutée sur le territoire » - Les filières agricoles sont structurantes et doivent être accompagnées
Une activité qui façonne le cadre de vie (paysage agro-forestier), la biodiversité et l'image de qualité du territoire	« On est dans un territoire qui a un pouvoir d'attraction et on a besoin de rêveurs. » - Lien étroit à identifier et à conforter entre agriculture et autres activités en particulier celle du tourisme - L'agriculture doit être compatible avec les activités touristiques et le maintien de la qualité des paysages
Adaptation au changement climatique globale	La transition énergétique et les nouveaux moyens de production sont à intégrer dans les objectifs Le taux de matière organique dans le sol est un élément important à prendre en compte pour le stockage de l'eau et du carbone
Production d'énergies renouvelables (photovoltaïque sur toiture, au sol, méthanisation)	« Le SCoT peut donner une orientation sur le photovoltaïque » « Il faut faire attention à l'impact au sol que pourraient entraîner des projets photovoltaïques sur le foncier » « Préférer les énergies renouvelables mais en accord avec les ressources du territoire »

3 | La forêt

A -Des territoires, des forêts

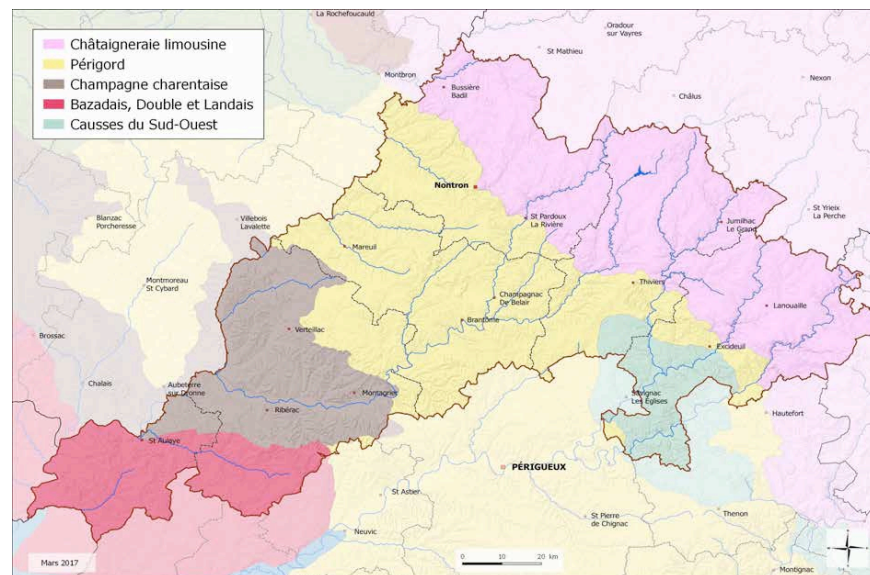
Une occupation forestière hétérogène

A l'image de l'activité agricole, la répartition et le type des boisements sont très liés aux conditions pédoclimatiques hétérogènes du territoire. On retrouve le même dégradé Nord-Est, Sud-Ouest mais aussi des spécificités liées au sol et au relief. Le Périgord Vert recouvre 5 sylvo-écorégions identifiées par l'INF : Bazadais Double landais, Périgord, Châtaigneraie limousine, Causses du Sud-Ouest et Champagne. Là encore ces découpages se prolongent largement en périphérie du Périgord Vert qui est ainsi très lié avec les territoires voisins.

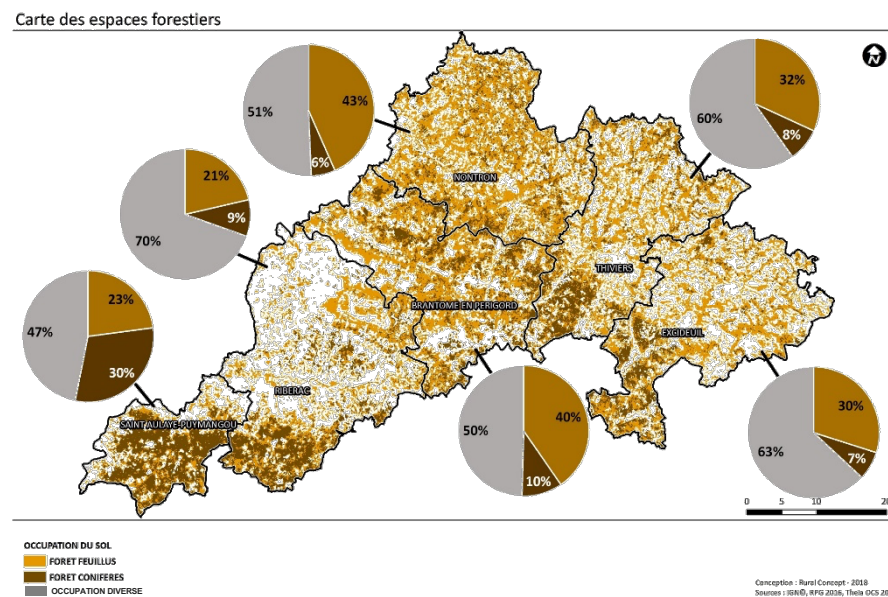
A l'échelle du SCoT, les forêts occupent 46% de la surface mais avec une répartition en surfaces et en types d'essences très variable. A l'échelle des Communautés de communes, ce taux oscille généralement entre 40 et 50% à l'exception de celle du Pays Ribéracois où la place de l'agriculture repousse la couverture en boisement à 30%. Les feuillus purs dominent largement l'espace boisé avec près de 75% à l'exception du Pays de Saint-Aulaye dominé par les pins maritimes.

Cette diversité de présence forestière est encore plus significative à l'échelle des sylvo-écorégions. Ainsi dans la Double, le taux d'occupation monte à plus de 60% alors que dans la région de la Champagne charentaise, il n'atteint que 15%.

Carte 15 : Carte des sylvo-écorégions de l'INF (DDT 24)



Carte 16: Carte des espaces forestiers



Des essences très liées aux sols

En fonction des différents contextes, les peuplements sont diversifiés avec quelques espèces dominantes (source Interbois) :

Pin maritime : Cette essence largement représentée dans la région est parfaitement bien adaptée au climat océanique doux et aux sols pauvres et acides de certains secteurs du territoire. On retrouve cette essence dans la Double mais aussi ailleurs sur le territoire en mélange avec d'autres résineux dans les taillis de châtaignier ou de chênes et en reboisement.

Chêne (pédonculé, sessile et pubescent) : Le Chêne pédonculé, de caractère pionnier, est plus exigeant en eau que le sessile. Ils présentent un bon potentiel sur les sols adaptés : riches et profonds. Ce sont les essences les plus représentées sur le territoire. Le Chêne pubescent se développe principalement sur sol calcaire et est destiné au bois de chauffage.

Châtaignier : Il est particulièrement abondant sur le territoire sous forme de taillis et de mélange futaie-taillis. Cet arbre à croissance rapide n'assure de bonnes productions de bois que sur des sols sains et filtrants et s'il dispose d'une alimentation en eau minimale durant la période estivale. Il se développe sur les terrains acides en particulier dans la partie cristalline du territoire. La conjonction d'accidents climatiques et sanitaires (encre, chancre de l'écorce...) ces dernières années ont provoqué des dépérissements sur les zones où il est « mal » installé.

Peupliers : Exigeants de très bons sols bien alimentés en eau, les peupliers se sont développés sur les meilleurs terrains dans la vallée alluviale. Ils produisent rapidement du bois de qualité dans des bonnes conditions d'exploitation.

D'autres essences feuillues comme le Hêtre (en particulier sur les versants pentus exposés au nord), le Charme, le Frêne, le Noyer, le Merisier... ou d'autres essences résineuses telles que le Pin laricio, le Pin sylvestre... sont également présents dans les peuplements.

B -Une forêt morcelée et peu gérée

Les forêts du territoire sont essentiellement privées et gérées par les propriétaires. Moins de 900 ha sont sous la gestion de l'ONF avec en particulier les forêts domaniale de Born ou celle de Jumilhac-Le-Grand.

Cette configuration est à coupler avec un morcellement important du parcellaire forestier et de la propriété foncière. La taille moyenne des parcelles cadastrales en bois sur le territoire est en effet inférieure à 0,6 ha et au niveau départemental 76% des propriétaires possèdent moins de 4 ha de forêts. Ce morcellement représente bien entendu un frein pour une exploitation rationnelle des peuplements et une faible proportion des forêts est engagée en gestion durable comme les Plans Simples de Gestion Forestiers (13% seulement). Mais cette structure foncière a également permis le maintien d'une forêt diversifiée et elle a limité les interventions lourdes à grande échelle comme les coupes rases. Cette configuration pose toutefois assez peu de problèmes aux exploitants locaux qui ont su s'adapter au morcellement avec près de 1000 chantiers par an.

Le plan départemental forêt-bois qui a notamment pour objectif de lutter contre le morcellement permet de faciliter l'acquisition de parcelles forestières et de réaliser des aménagements (voirie de desserte, aires de stockage de bois). C'est ainsi que près de 130 km de voies forestières ont été réalisées depuis 2000 en particulier dans la Double et dans le secteur de Nontron Mareuil. Ainsi, à part dans certaines zones où la culture sylvicole est restée importante (Double, Nontronnais), la forêt n'est que peu gérée, elle est surtout récoltée avec vision patrimoniale. Seulement 40% de la production annuelle est exportée, ce qui génère un vieillissement des peuplements et une baisse de la qualité globale des bois. Ce phénomène est par ailleurs accentué par la diminution de la pression des agriculteurs et autres propriétaires sur leurs bois (forêt paysanne) avec une baisse de l'entretien et de l'exploitation. Mais la forêt est tout de même exploitée avec au total un prélèvement qui peut être estimé à 240 000 m³ de bois par an en Périgord Vert.

Carte 17 : Carte de la gestion durable et des investissements aidés depuis 2000 - DDT 24

Légende

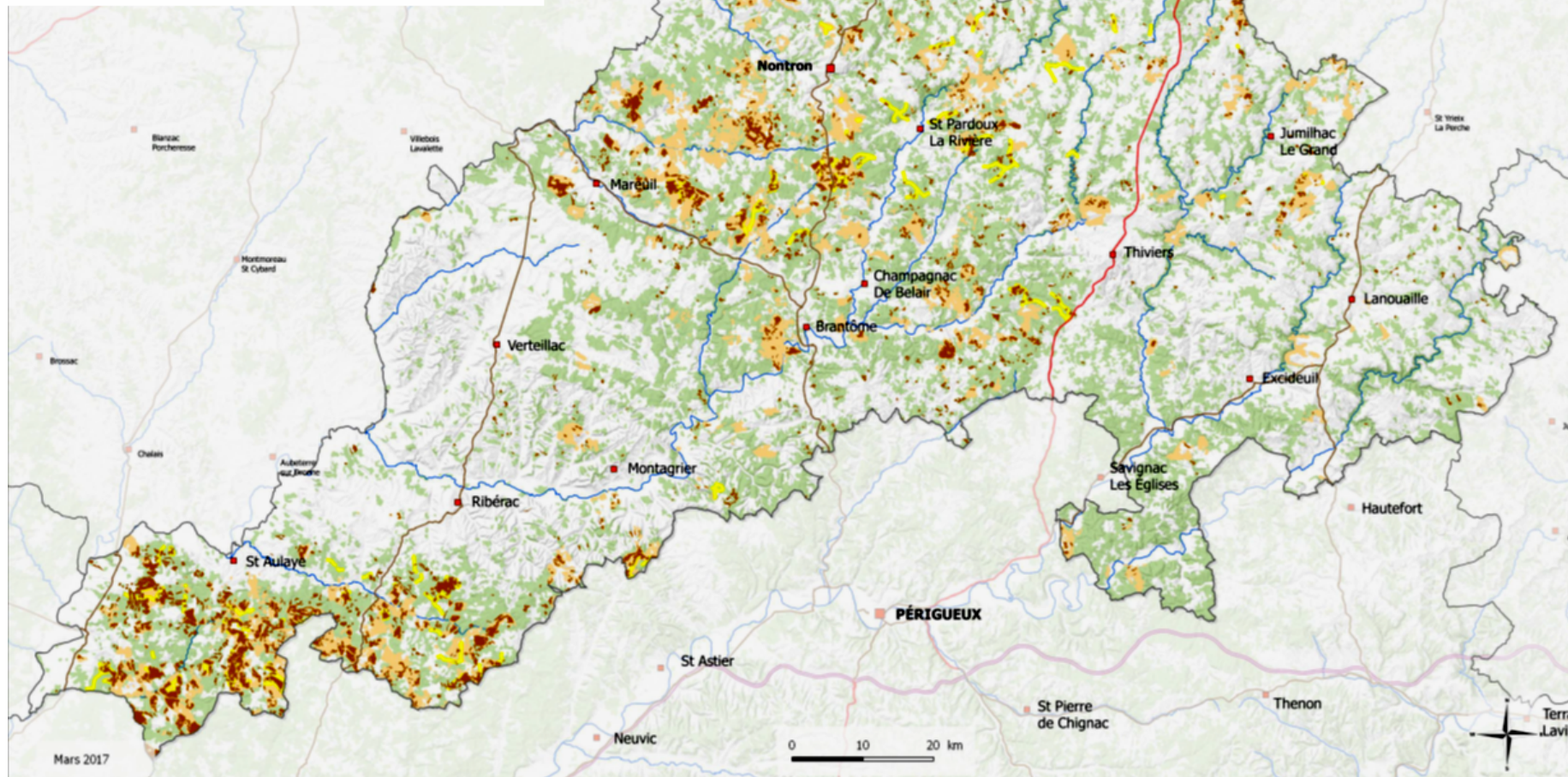
Périmètre : **308 531 ha**

Massif forestier : **128 564 ha**

Surface nettoyées et replantées : **9 697 ha**

Surfaces engagées en gestion durable : **19 094 ha**

Voies forestières aménagées : **127 km**



Mars 2017



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE
Direction Départementale des Territoires
Cité Administrative - 24024 PÉRIGUEUX CEDEX

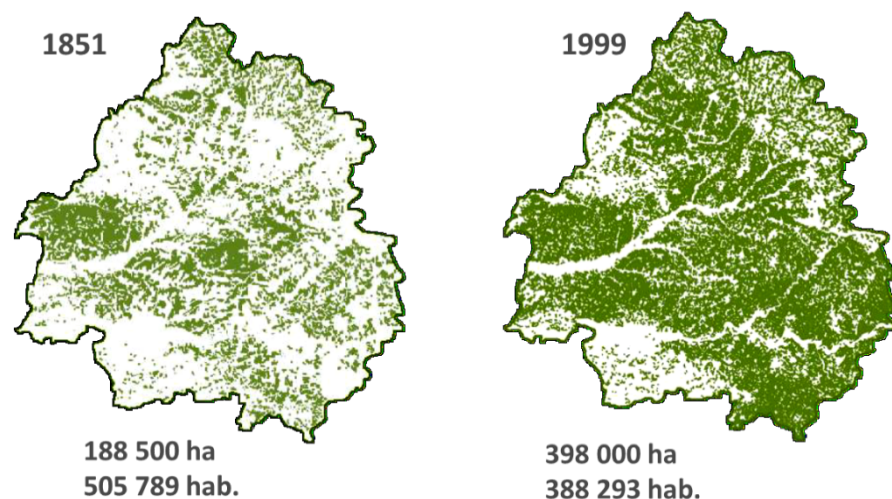
Gestion durable et investissements aidés depuis 2000

Sources :
DDT24 - SETAF 2016
IFN 2000
IGN RGE® 2016

C -Un espace de production mais pas que

La forêt est une composante essentielle des paysages en particulier sur le territoire où elle est très présente et où elle structure l'espace en délimitant et encadrant les vastes « clairières » agricoles très ouvertes. Mais cela reste un milieu fortement anthropisé qui évolue au gré de la pression exercée sur cette ressource. Les surfaces boisées ont ainsi doublé en 1950 en lien avec l'exode rural et les évolutions des pratiques agricoles.

Carte 18 : Carte de l'évolution des espaces en dordogne de 1851 à 1999 – CAUE24 - Interbois

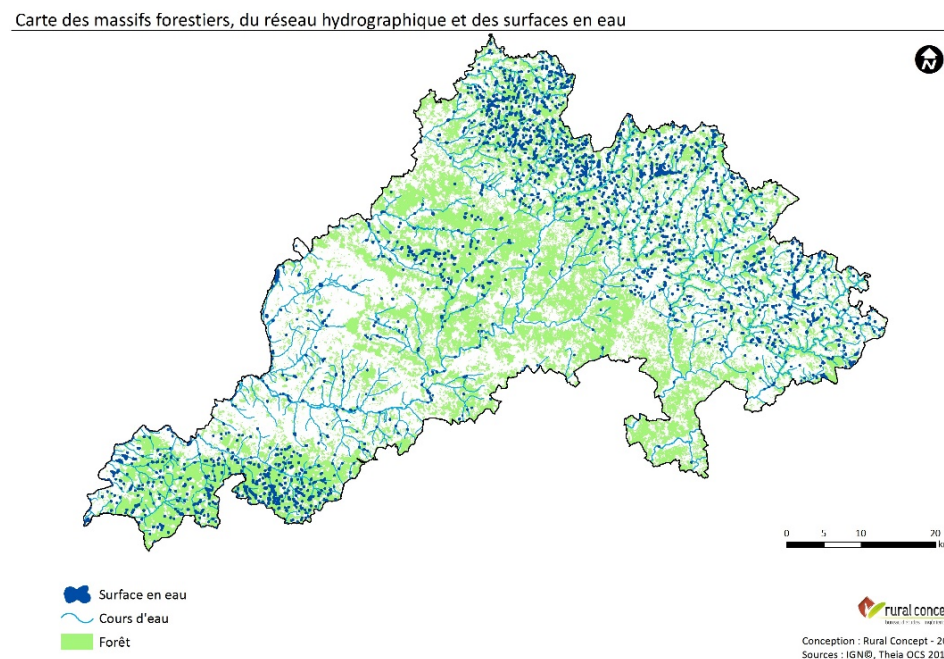


Ces dernières années, la surface boisée a peu évolué avec tout de même des déboisements pour l'activité agricole (en partie compensés par le reboisement de surfaces exploitées) et une urbanisation qui impacte peu l'espace boisé (14 ha par an en moyenne entre 2001 et 2017 principalement des feuillus, DDT24). Mais c'est aussi un milieu naturel, un espace qui se traverse, un espace de loisirs (pour la randonnée, la chasse...) et en particulier dans le Périgord un lieu de cueillette. Cette multifonctionnalité des forêts engendre, comme on peut le retrouver en zone agricole, des conflits d'usages liés aux modes d'exploitations qui sont aujourd'hui très industrialisés. Cette mécanisation des exploitations engendre en effet des impacts importants du fait des surfaces

traitées mais aussi en termes d'ampleur des travaux réalisés. Mais l'impact sur le paysage et la perception par les habitants est aussi lié aux types de replantations mises en place après exploitation qui sont majoritairement composées de résineux (pin maritime en particulier) dans la Double mais aussi dans les autres massifs du territoire.

L'une des particularités des forêts du Périgord Vert est la présence de nombreux plans d'eau le plus souvent artificiels. Plus de 200 pièces d'eau sont répertoriées sur le territoire essentiellement en secteur boisé. Elles sont particulièrement nombreuses dans la région cristalline et dans la Double. Ces aménagements, dont une partie ont été réalisés il y a quelques décennies, sont aujourd'hui peu entretenus avec des conséquences en terme de biodiversité et de gestion de l'eau. Ce sont pourtant des éléments identitaires du territoire avec un potentiel de valorisation pour le loisir ou le tourisme.

Carte 19: Carte des massifs forestiers, du réseau hydrographique et des surfaces en eau



D -Des filières bien implantées

L'exploitation des forêts alimente une filière très présente et surtout très implantée sur le territoire et dans les zones périphériques. Ces entreprises couvrent en effet l'ensemble des interventions de gestion et de récolte mais aussi de 1^{ère} transformation (scieurs...) et de 2^{ème} transformation. Ainsi, 19 entreprises d'exploitation forestière et 25 entreprises de sciage sont présentes sur le territoire. Si certaines de ces entreprises sont très spécialisées et de taille importante, certaines plus petites qui maillent le territoire ont aujourd'hui un devenir incertain du fait des phénomènes de concentration et des difficultés de reprise de leur activité lors du départ en retraite du gestionnaire.

En plus des exploitations individuelles de bois de chauffage, la production de bois énergie notamment pour fournir des territoires voisins représente autour de 20% des volumes (département de la Dordogne). La filière bois énergie alimente également une vingtaine de chaudières collectives et de réseaux de chaleur sur le territoire. Une forte proportion des bois exploités (40% en Dordogne) est destinée à la production de pâte à papier (bois d'industrie) notamment pour alimenter l'usine International Paper de Saillat en Haute-Vienne. La production de bois d'œuvre alimente une filière très diversifiée du fait de la diversité des essences et de la multiplicité des unités de transformation (résineux : fabrication de palettes, charpentes, caisserie ; châtaignier : piquets, bardeaux, aménagement urbain, charbon de bois ; chêne : charpente, traverses, bois de cercueil, merrains, ...). Une partie de ces bois sont également valorisés localement par des productions artisanales (ébénistes, tourneurs, coutelleries) qui sont souvent liées à des ressources locales et en particulier le châtaignier.

Carte 20: Les entreprises de la filière Forêt (Bois - Interbois)



E -Des problématiques et enjeux à confrontés aux ressentis des habitants

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Une forêt présente partout mais avec des secteurs très boisés (Nontronnais, Double)	<ul style="list-style-type: none"> - Le pin maritime est sur son aire d'origine dans la Double - Le châtaignier est l'espèce emblématique de la forêt du Périgord Vert
Des espaces boisés assez hétérogènes	- L'avantage réside aussi dans la présence d'une forêt non gérée et diversifiée
Une forêt privée et un foncier très morcelés et mal desservis	<p>« Les propriétaires qui ne savent pas toujours qu'ils le sont »</p> <ul style="list-style-type: none"> - La forêt privée et morcelée représente une forte contrainte pour l'exploitation - La création de pistes forestières est un véritable enjeu car certains massifs sont aujourd'hui inaccessibles - Les pistes forestières permettent toutes les utilisations de la forêt - Les programmes d'aménagements fonciers accompagnés par le département sont des outils intéressants même s'ils restent difficiles à mettre en œuvre - La vente de chemins ruraux aux particuliers est une réelle menace qu'il faudrait encadrer - Les exploitants locaux ont intégré les contraintes du morcellement foncier

Problématiques, enjeux

Ressenti (ateliers, entretiens)

Une gestion patrimoniale des boisements	<ul style="list-style-type: none"> - La forêt n'est pas gérée, elle est récoltée. Seulement 40% de production annuelle est récoltée, les bois sont donc vieillissants et de mauvaise qualité - La forêt est souvent considérée comme une variable d'ajustement pour l'agriculture et reste une valeur patrimoniale et familiale - Depuis la tempête de 1999, beaucoup d'efforts de gestion ont été faits (information, communication) qu'il faut continuer - Déficit d'information et d'implication des propriétaires malgré la présence d'acteurs sur le terrain <p>« On ne s'intéresse pas assez à nos bois, c'est sûrement un tort »</p>
Une forêt qui reste assez stable en surface mais qui connaît des mutations (replantation de résineux après exploitations de feuillus...)	<ul style="list-style-type: none"> - La forêt périgourdine gagne du terrain sur les déprises agricoles - Le dépérissement du châtaignier est présent partout et l'enrésinement peut représenter une solution transitoire <p>« Pour gérer la forêt, il y un terrain, un propriétaire et DES solutions. »</p> <p>« On ne va pas enrésiner toute la Dordogne »</p>

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Un espace de production mais aussi un élément essentiel du paysage, de la biodiversité et un support d'activité de loisir	<ul style="list-style-type: none"> - Le classement des forêts en EBC (Espace Boisé Classé) apparaît comme très contraignant pour les exploitations forestières - Il existe un potentiel de développement de l'agroforesterie, il pourrait être intéressant de remettre en place du pastoralisme en forêt - Les haies et les arbres hors forêt sont importants pour le paysage et la préservation des sols - Il existe un véritable potentiel lié aux aménités des forêts qui pourrait faire l'objet d'études scientifiques <p><i>« La population change. Les gens n'ont pas l'habitude de travailler avec la nature. Cela engendre des incompréhensions sur les pratiques forestières comme agricole »</i></p> <p><i>« La forêt appartient à tout le monde par les yeux, mais elle est très majoritairement privée »</i></p>
Une forte concentration d'étangs peu ou pas gérés notamment dans l'espace forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe de nombreux étangs en forêt dus à la géologie et au micro climat. Ils font partie du patrimoine. C'est un enjeu à prendre en compte sur le nontronnais et la Double notamment
Réseau dense et diversifié d'entreprises qui couvre toute la filière mais dont les reprises sont incertaines	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de scieries est en nette diminution, 5 à 6 ont fermé en 4 ans, cela représente une perte de la valeur ajoutée - Les petites unités de transformation sont parfois difficiles à transmettre malgré leur bonne santé économique

Problématiques, enjeux	Ressenti (ateliers, entretiens)
Une activité est axée sur la récolte de bois d'œuvre, de bois industriel et de bois énergie.	<ul style="list-style-type: none"> - Les filières d'exploitation et de première transformation sont très présentes sur le territoire mais pas les productions en aval - La forêt de Dordogne produit seulement 25 % de bois d'œuvre - Il semble important de structurer la filière pour ne pas être considéré comme une mine de ressources forestières pour les territoires voisins <p><i>« La Dordogne vue depuis Bordeaux est un grenier à bois-énergie »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chèques précarité énergétique pourraient porter sur le bois énergie - Il faut également prendre en compte l'artisanat local autour du bois
Des modes d'exploitation qui s'industrialisent	<ul style="list-style-type: none"> - La production forestière a tendance à s'industrialiser avec des unités de transformation de taille importante - La mécanisation des coupes est aujourd'hui indispensable - La coupe rase est une pratique normale d'exploitation forestière - Il existe également un enjeu concernant le contrôle des chantiers
Adaptation au changement climatique globale	<ul style="list-style-type: none"> - Inquiétudes quant au devenir de la forêt par rapport à la future contrainte de la ressource en eau - Il semble intéressant d'observer les espèces qui recolonisent naturellement les friches et s'adaptent le mieux - La compensation carbone en forêt se développe